

Votre déclaration d'intention



- Elle est à rédiger en disant « **je** » (et non pas « nous »)
- Elle peut être manuscrite ou non
- Elle reste dans le dossier de votre mariage et n'a pas un caractère public (elle ne sera pas lue à votre mariage)

Ce que vous devez marquer dans votre déclaration

En titre : Déclaration d'intention de (nom et prénom) en vue de mon mariage avec..... (nom et prénom), le(date du mariage) en l'église de(nom de l'église)

Vous devez exprimer votre volonté de vous marier : **je veux** me marier

Vous devez exprimer que c'est **librement** que vous décidez de vous marier ; le mariage religieux est un choix libre des futurs époux ; c'est la condition pour pouvoir vous marier à l'Église.

Vous devez exprimer que vous voulez **créer avec l'autre une véritable communauté de vie et d'amour, dans le respect de l'autre et dans la fidélité.**

Vous devez exprimer que **vous acceptez les enfants qui pourront naître de votre union.** La fécondité, c'est en premier l'accueil des enfants mais pas uniquement ; un couple qui ne peut pas avoir d'enfant peut vivre une fécondité autre par l'ouverture aux autres. Vous devez aussi vous engager à élever chrétiennement vos enfants.

Vous devez exprimer que vous voulez vous marier **pour la vie entière** ; c'est la notion d'**indissolubilité** se marier à l'Église, c'est s'engager à vivre ensemble tout au long de sa vie.

Vous avez choisi de vous marier à l'Église catholique : il est bon qu'apparaisse dans votre déclaration d'intention cette dimension de votre engagement, avec vos mots à vous. Si l'un de vous n'est pas baptisé, il lui est demandé de s'engager à respecter la foi de son conjoint.

Au bas de votre déclaration mentionnez votre nom et prénom ainsi que la date du jour et signez.

Le célébrant (prêtre ou diacre) recevra officiellement votre déclaration d'intention ; pour cela, il mettra son nom et signera lui aussi.

Vous garderez pour vous une copie de votre déclaration d'intention ; vous pourrez la relire plus tard, pour faire le point, baliser la route à venir...

